

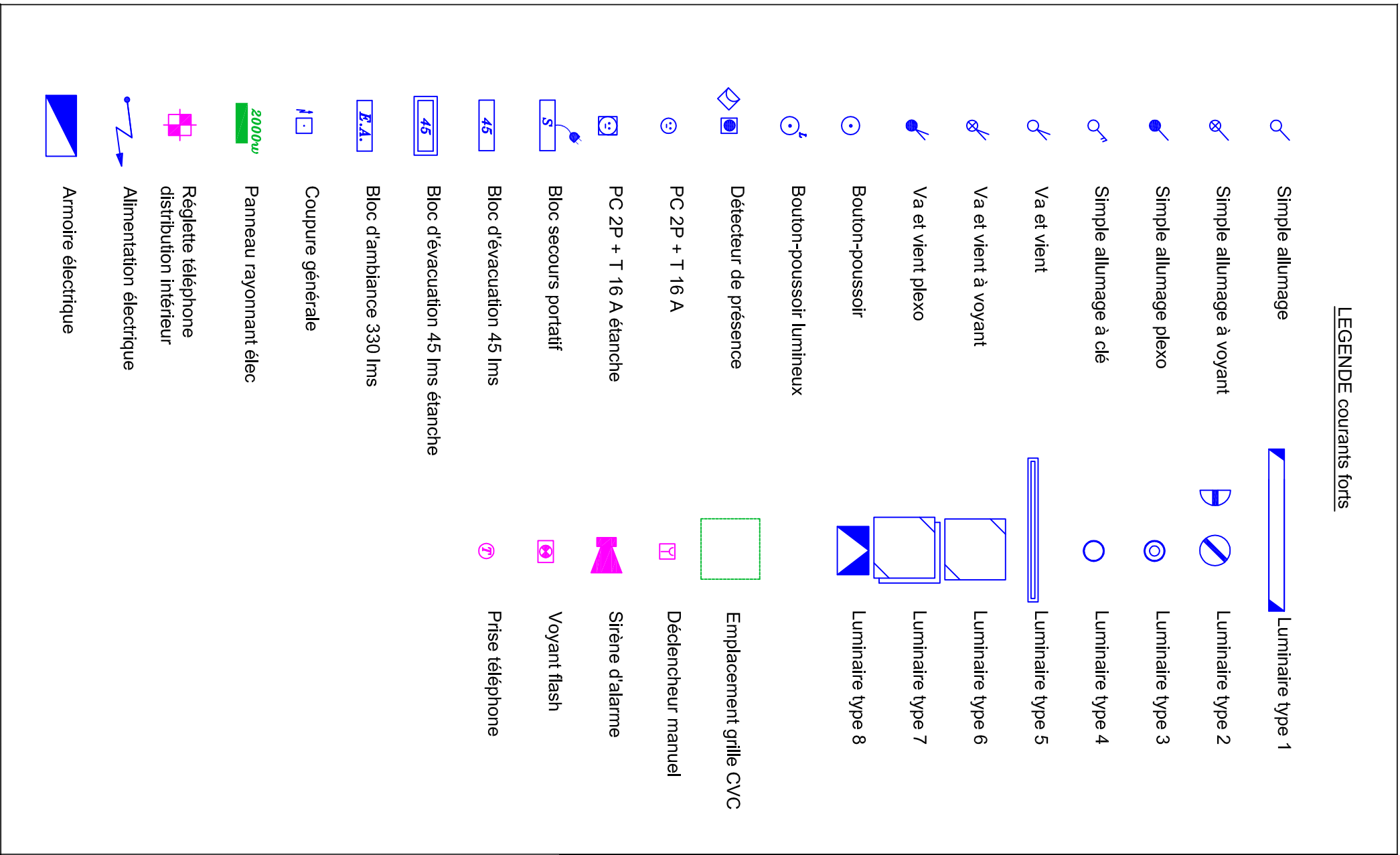
L'implantation des radiateurs, bouches de reprise d'air, bouches de soufflage, etc. sont données à titre indicatif. Le présent lot devra réclamer (par écrit) avant exécution de leurs plans chantier et sur site, aux lois concernés les implantations ainsi que les encombrements de leurs équipements

Le présent lot devra réclamer (par écrit) avant exécution de leurs plans chantier et sur site, aux lots concernés leurs besoins en alimentations électriques courants forts et faibles avec type de disjoncteur (coulb), de câbles, tension, puissance max au démarrage, implantation coté en X, Y, et Z.

Avant toute exécution, l'entrepreneur devra se faire valider l'implantation des postes de travail par le maître d'ouvrage

Attention au volume de protection dans les salles d'eau par rapport au mitigeur de douche (cf NF C15-100 chapitre 7). Avant toute mise en œuvre, l'entrepreneur devra vérifier les positions des robinets de douche.

Les dispositions prises tiennent compte des positions théoriques définies sur les plans. Il y aura lieu de s'y référer en priorité et de s'adapter éventuellement aux exigences sur site.



17.112.1

Projet:

REHABILITATION DU DOJO DE CAZERES

Maître d'ouvrage :

Commune de Cazères
Hôtel de ville
Place de la mairie
31220 Cazères

Architecte / maître d'oeuvre :

le 23architecture
Magali Albige David STOCO
le Belvédère
11 Boulevard des Récollets
31400 Toulouse
05 34 41 18 09
www.le23architecture.com

ELECTRICITY

Echelle : 100%		Dessiné le : JANVIER 2019	
Dessiné par : P.P.		Vérifié par : A.A.	
Intité	Date	Dess	Modifications
DCE			



INSI
INGENIERIE
STRUCTURES
ENERGIE

SEBEC SOULI, 132 Rue du Nord 12830 ONTARY CHATEAU	Tel 06 66 77 31 00 Fax 06 66 67 26 59	nohe@nysa
AGENCE DE MENDE 27 avenue Jean MOULIN 48000 MENDE	Tel 04 66 49 28 59 Fax 04 66 49 28 61	men@nysa
AGENCE DE MILLAU Immeuble GML 4 rue de la messe 12100 MILLAU	Tel 06 65 60 04 65 Fax 06 65 60 78 22	mila@nysa